
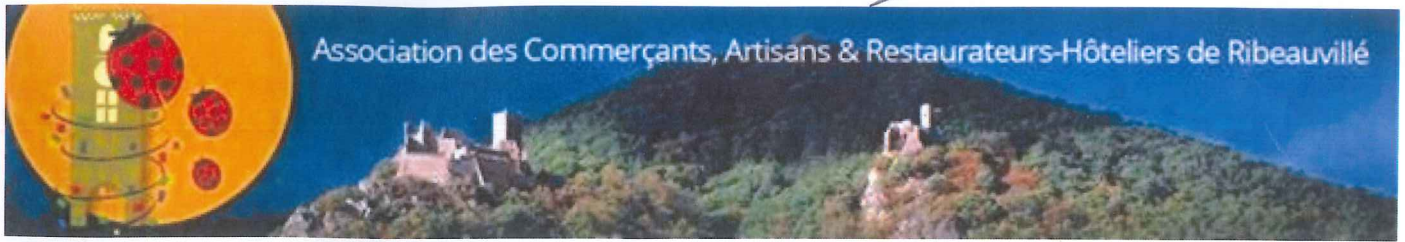


Commissaire remis le 12/12/19 et joint en registre
d'enquête. 



Nous souhaiterions, qu'une CONVENTION ECRITE
soit établie entre les différentes parties : Pharmaciens et Municipalité
afin de GARANTIR la pérennité d'une pharmacie dans le centre-ville
de Ribeauvillé.

En effet , c'est à cette condition que , du moins à ce que nous avons
compris, la municipalité a donné son accord, en revenant sur sa motion :

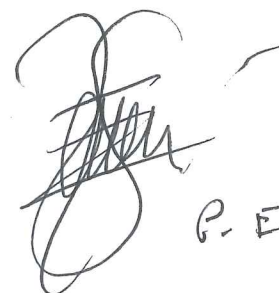
« pour le maintien des pharmacies dans le périmètre historique »

prise en Conseil Municipal le 12/10/2017

Nous estimons qu'il est primordial de conserver dans le Centre Ville
des Services essentiels pour la population, afin d'alimenter le flux
de clientèle locale.

Le contraire engendrera inévitablement la fin du très fragile équilibre
commercial qui existe encore à Ribeauvillé.

Le Président



P. EBERJORD

Motion pour le maintien des pharmacies dans la ville.

Depuis près de deux ans, les deux pharmacies de Ribeauvillé nous ont fait part de leur souhait de fusionner leurs activités. Leur projet, élargir leur offre pour mieux répondre aux nouvelles missions de santé publique, rendre leur établissement plus accessible, développer un espace dédié au maintien à domicile et assurer une amplitude d'horaires d'ouverture plus large.

Après un débat au Conseil municipal, les élus soutiennent la démarche des pharmaciens dans leur volonté de mutualiser les moyens et d'améliorer leur offre de services. Ils se déclarent disposés à accompagner les intéressés pour faciliter l'adaptation de leurs officines aux nouvelles exigences normatives et de service à la personne.

Cependant, les élus ne souhaitent pas le transfert des pharmacies hors du périmètre historique de la ville. Ribeauvillé étant une des rares communes à avoir gardé une diversité commerciale et une véritable dynamique de son centre-ville au prix d'une politique d'aménagement tournée en faveur des commerces de proximités.

A l'heure où les pouvoirs publics tirent la sonnette d'alarme sur la désertification des communes rurales, le maintien d'une diversité commerciale et des activités de service dans le cœur de notre cité constitue un enjeu majeur de société. Il participe à l'animation de la cité, au renforcement du lien social et répond aux difficultés liées au vieillissement de la population.

Par ailleurs, Ribeauvillé représente une collectivité qui souhaite inscrire son avenir dans une dynamique qui renforce son attractivité à la fois à destination des locaux et des estivants. Les élus ont la conviction d'une association durable entre la modernisation des entreprises et les contraintes historiques dans des perspectives d'équilibre financier et d'amélioration de notre cadre de vie.

Le transfert des pharmacies en périphérie de la ville constituerait le signe d'un abandon d'un modèle social et économique qui a permis jusqu'à présent de présenter l'image de notre cité pour sa qualité de vie et de son environnement.